

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 9 JUILLET 2019**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 9 juillet 2019 à Town Hall à 19 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 19-07-35**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 19 h 30.

**RÉSOLUTION # 19-07-36**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 et 4 juin 2019.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
  - 5.1. Autoriser le dg à signer l'entente de collaboration avec Metis Beach School;
  - 5.2. Mandater Tetra Tech QI Inc. pour l'assistance concernant la stratégie d'économie d'eau potable;
  - 5.3. Achat d'une scie à béton et à asphalte position debout;
  - 5.4. Adoption du règlement 19-135 modifiant le règlement de zonage;
  - 5.5. Défi Vélo Plein Air;
  - 5.6. Chandails de Métis-sur-Mer;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi 6 août 2019, 19 h 30, à « Town Hall », 370, rue Beach, Métis-sur-Mer.
8. Levée de l'assemblée.

**3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

**RÉSOLUTION # 19-07-37**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 3 ET 4 JUIN**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux des séances ordinaires de l'arrondissement de MacNider tenue le 3 et 4 juin 2019 soient approuvés tels que soumis.

**4. COMPTES A PAYER**

**RÉSOLUTION # 19-07-38**  
**COMPTES A PAYER**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	41.20 \$
<b>TOTAL</b>	<b>41.20 \$</b>

## **5. VARIA OUVERT**

### **5.1 Autoriser le dg à signer l'entente de collaboration avec Metis Beach School.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'autoriser le DG à signer le protocole d'entente avec la Commission scolaire Eastern Shores pour l'utilisation de locaux et d'équipements de Metis Beach School lors de sinistre majeur à Métis-sur-Mer. Cette entente sera annexée au plan d'intervention municipal en sécurité civile de Métis-sur-Mer.

### **5.2 Mandater Tetra Tech QI Inc. pour l'assistance concernant la stratégie d'économie d'eau potable.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de mandater la firme Tetra Tech Qi Inc. afin d'accompagner la Ville dans la réalisation de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2018 – 2019.

### **5.3 Achat d'une scie à béton et à asphalte position debout.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acquérir une scie à béton et à asphalte de marque Husqvarna modèle FS-400 pour un montant de 3 655 \$ plus taxes, livraison et lame incluses. Ce montant sera payé à même l'excédent accumulé non-réservé.

### **5.4 Adoption du règlement 19-135 modifiant le règlement de zonage.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements d'urbanisme en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de Ville désire autoriser les habitations bifamiliales isolées dans les zones dont l'affectation est la villégiature;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de Ville désire apporter des modifications aux normes sur l'entreposage dans les zones d'affectation industrielle lourde;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de Ville désire assouplir les normes d'implantation des bâtiments accessoires résidentiels;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de Ville désire apporter diverses précisions au règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT QU'** un projet de règlement a été adopté le 6 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QU'** avis de motion a été donné lors de la séance du 6 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QU'** une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2019;

**CONSIDÉRANT QU'** un second projet de règlement a été adopté le 3 juin 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** ce second projet de règlement n'a pas fait l'objet d'une demande d'approbation référendaire.

### **POUR CES MOTIFS**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin que soit adopté le règlement numéro 19-135 tel que soumis aux membres du conseil.

### **5.5 Défi Vélo Plein Air.**

Les cyclistes du Défi Vélo Plein Air passera par Métis-sur-Mer le dimanche 14 juillet entre 9h00 et 11h00. Le comité des Loisirs de Métis-sur-Mer demande à la population de se regrouper afin d'encourager les cyclistes lors de leur passage. Un prix est remis à la municipalité la plus participative.

### **5.6 Chandails de Métis-sur-Mer.**

Le comité des Loisirs de Métis-sur-Mer ont fait produire, avec l'aide de la Ville, des chandails manches courtes et longues à l'effigie de Métis-sur-Mer aux prix de 15 \$ et 30 \$. Les chandails sont en vente à l'Épicerie Ratté et auprès des membres du comité des loisirs.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h40 et se termine à 19h43.

## 5. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le mardi 6 août 2019 à 19h30 à « Town Hall ».

## 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **RÉSOLUTION # 19-07-39** **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 19h43.

Approuvé lors de la session tenue :

---

June Smith, président

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier